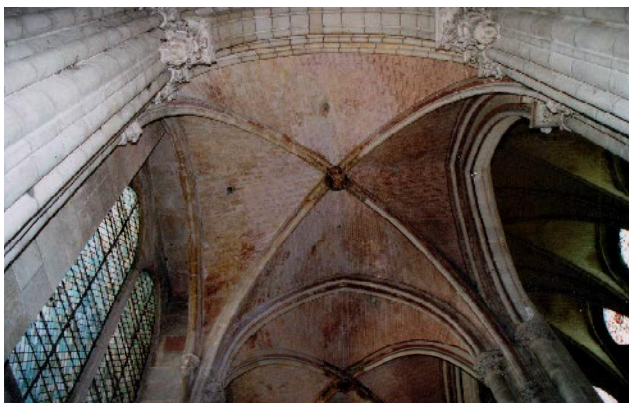
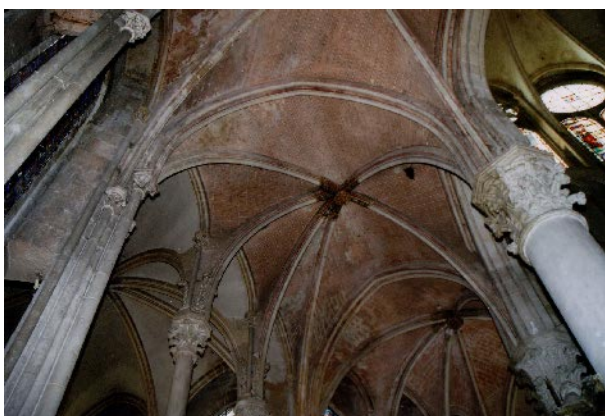


II.3.5 La structure peinte du déambulatoire

Aux voûains du déambulatoire on aperçoit encore l'ancienne structure peinte d'un faux appareil qui masque les moellons grossiers de la construction des voûtes. On y voit des doubles joints rouges foncés avec joint intermédiaire blanc sur fond rougeâtre. Michler suppose qu'aux parties hautes des murs avait existé un système semblable, tandis que les nervures se détachaient du fond par la teinte blanche des tores devant des gorges rouge foncé, comme cela se voit encore partiellement.



33. Voûte de la 1^{ère} travée du déambulatoire avec détail de sa clef



34. Voûte de la 8^e travée du déambulatoire avec détail de sa clef



En résumé, Michler reconnaît dans la conception du système des doubles joints rouge avec joint intermédiaire blanc un indice plaidant pour une datation de la première moitié du XIII^e siècle, étant donné qu'un système de simples joints blancs succéda en général à cette structure forte vers la fin du XIII^e siècle. Michler croit cette datation suffisamment confirmée par la découverte de la même structure d'un faux appareil peint aux voûains du bas-côté sud de la collégiale Saint-Pierre d'Appoigny (91) dont la construction fut décidée en 1207 par l'évêque Guillaume de Seignelay (92).



35. Traces d'un faux appareil peint aux voûains du bas-côté sud de Saint-Pierre d'Appoigny

II.3.6 La chapelle de la Vierge

La seule chapelle qui ait été conçue par l'architecte du XIII^e siècle se trouve dans l'axe du chœur derrière le sanctuaire. Elle avait été autrefois dédiée à saint Alexandre, puis à partir de 1783, à la Sainte Vierge (voir page 120) Cette chapelle de forme carrée « est d'une gracilité jusqu'alors inimaginable » (93). Elle s'ouvre sur le déambulatoire en répondant dans son élévation aux dispositions subtiles des bas-côtés. Au droit des baies 3 et 4, des piscines sont intégrées au fond des arcatures décoratives; au droit de la baie 6, l'arcature décorative se distingue des autres par l'intégration d'un cénotaphe à trois arcades supportées par des fines colonnettes. C'est l'ancien emplacement du tombeau des comtes de Chastellux (94) (voir page 173). A l'entrée de la chapelle, se dressent deux colonnes d'une légèreté impressionnante, qui soutiennent en même temps les dix nervures de la voûte unique de la chapelle, rayonnant autour d'une clef centrale, ainsi que les nervures intermédiaires de la travée au milieu du déambulatoire. De plus, pour recevoir les arcs de cette travée qui correspondent aux formerets, l'architecte avait très sensiblement surélevé les colonnes par de fines colonnettes sortant comme des tiges feuilletées des chapiteaux ornés de crochets. En raison de leur ouverture plus petite, il fallait que les formerets retombent à un niveau supérieur à celui des nervures avoisinantes.

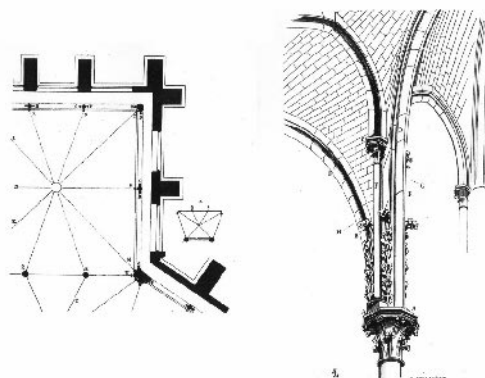


36. Vue sur la chapelle de la Vierge

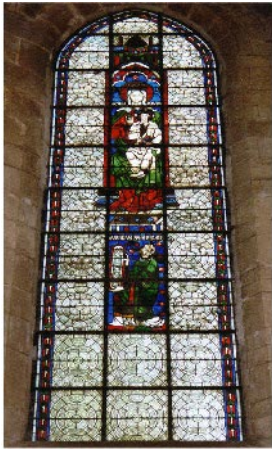


37. Voûtes chapelle / déambulatoire

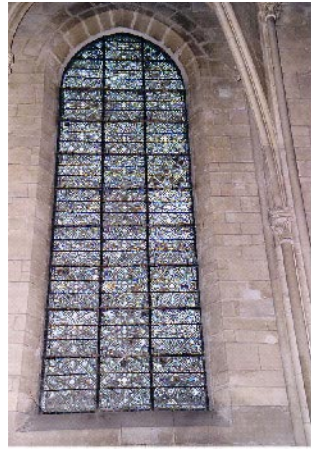
Les deux colonnes, espacées de 2,18 m et hautes de 6,60 m, avec un diamètre de 24 cm seulement, supportent ainsi une charge considérable. Néanmoins, ce « chef-œuvre d'équilibre » a gardé un aplomb impressionnant qui fut rendu possible par la production en-défilé d'une pierre de calcaire dur de la région, possédant « une résistance énorme à la pression » (95). Viollet-le-Duc vit dans cette construction « une des applications les plus ingénieuses du système de la voûte gothique, la preuve non équivoque de la liberté des constructeurs, de leur sûreté d'exécution et de leur parfaite connaissance de la résistance des matériaux » (96).



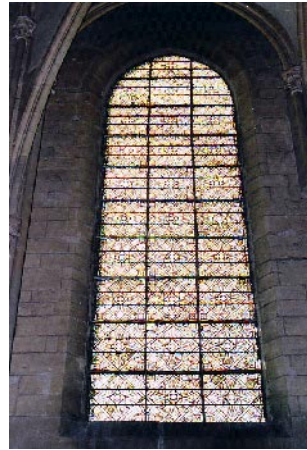
38. Détail d'une colonne entre la chapelle de la Vierge et le déambulatoire d'après Viollet-le-Duc



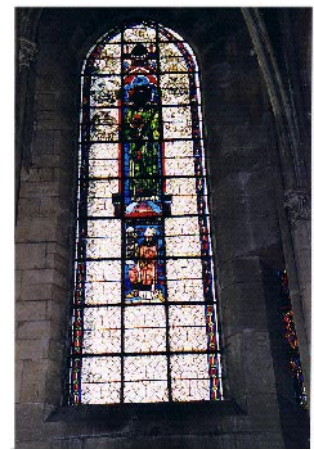
5



3



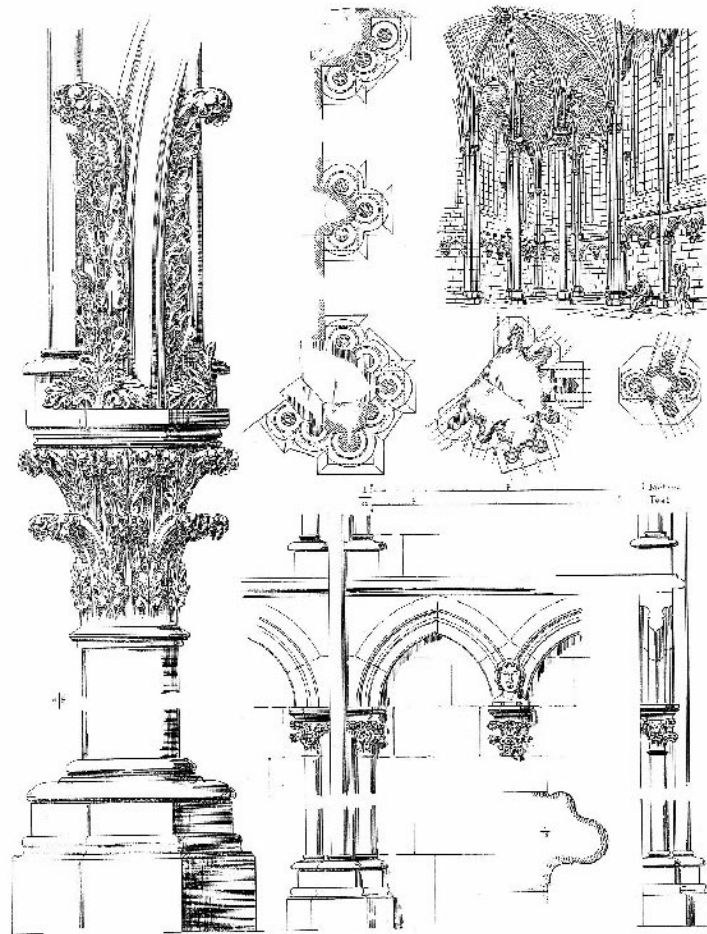
4



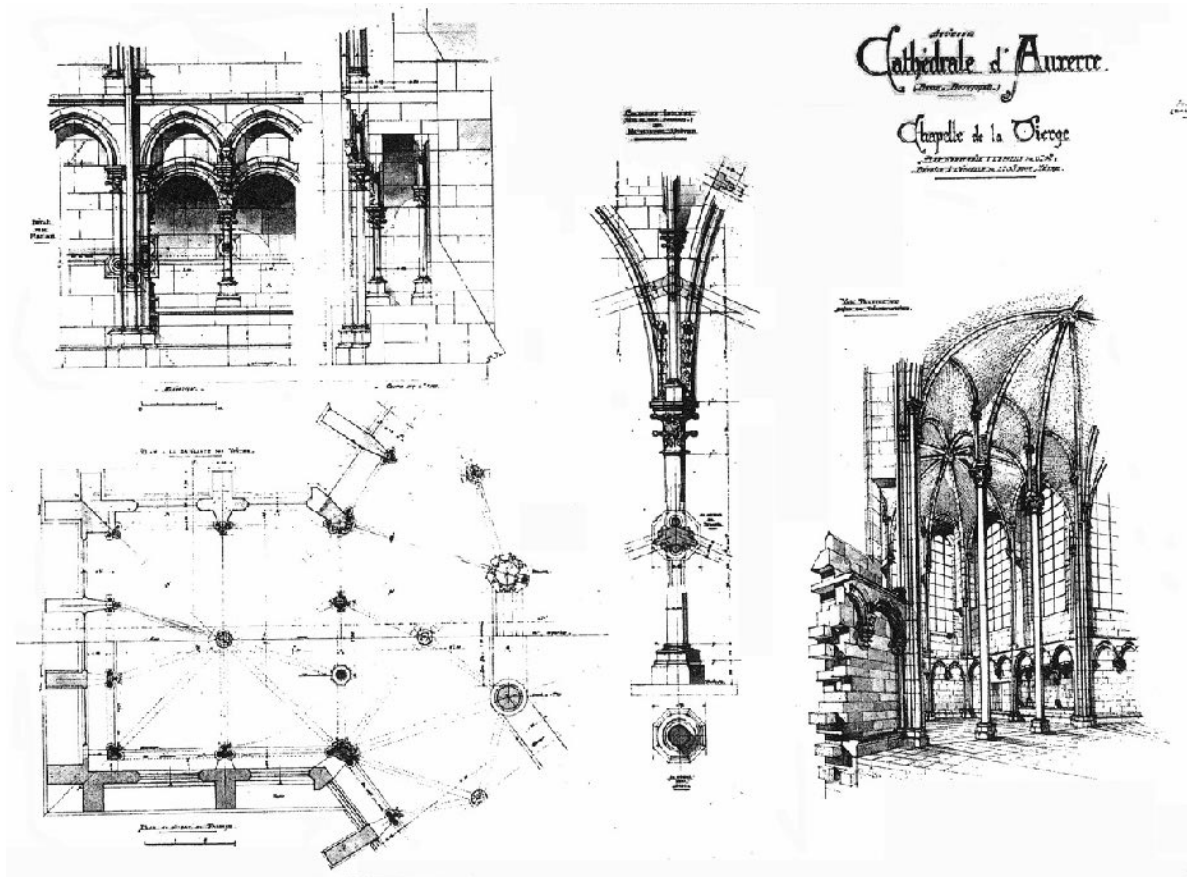
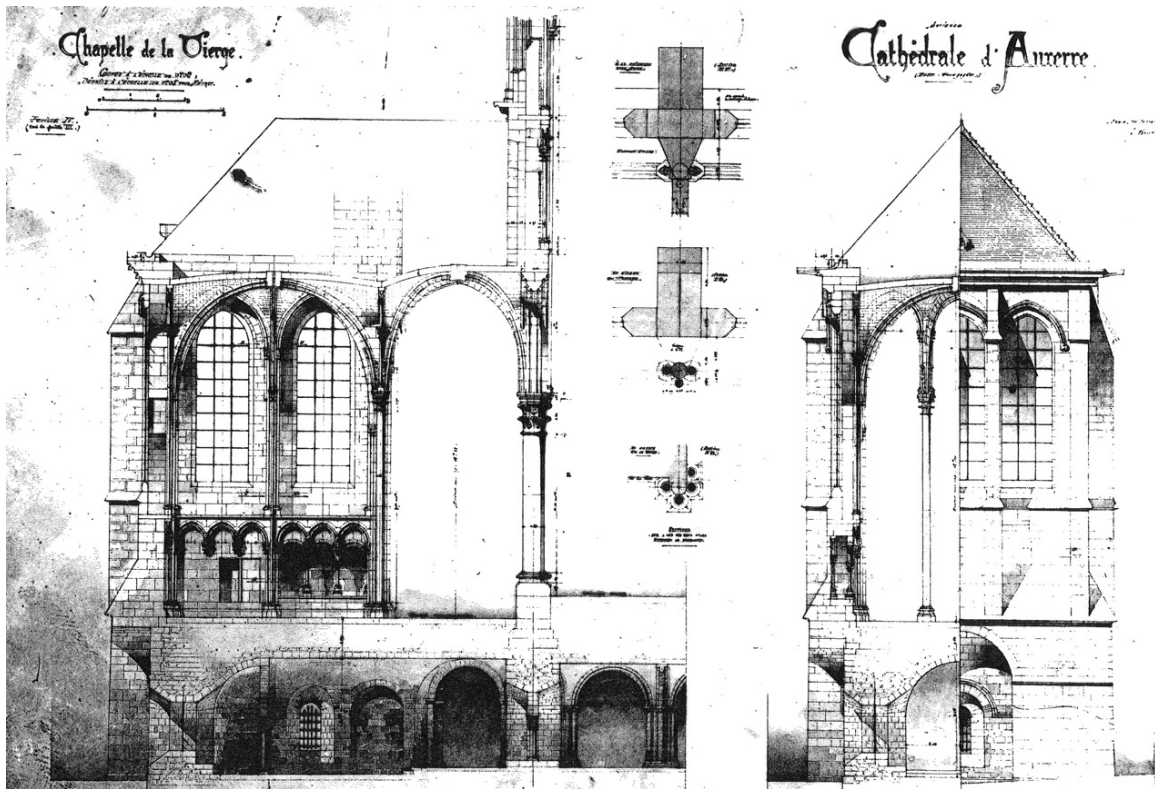
6

39. Vitraux latéraux de la chapelle de la Vierge

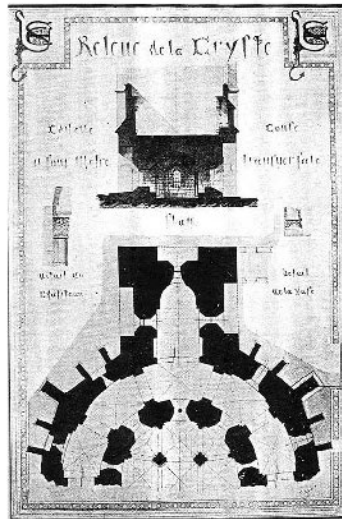
Le programme iconographique des vitraux de la chapelle ressemble à celui des verrières historiées du déambulatoire, à l'exception des quatre fenêtres des baies latérales dont deux [3 et 4] sont en grisailles à entrelacs et deux autres [5 et 6] ont des figurations disposées en bandeau vertical. Les plus anciens parmi les panneaux des vitraux qui ont subi de nombreuses restaurations, datent des années 1225 à 1230, tandis que la verrière de la baie centrale [0] fut entièrement refaite en 1879 dans le style du XIII^e siècle et que celle de la baie 4, en réplique de la baie 3, fut également refaite au XIX^e siècle (97).



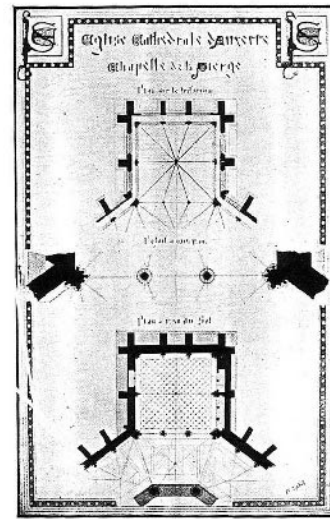
40. Détails de la chapelle de la Vierge d'après Thomas H. King



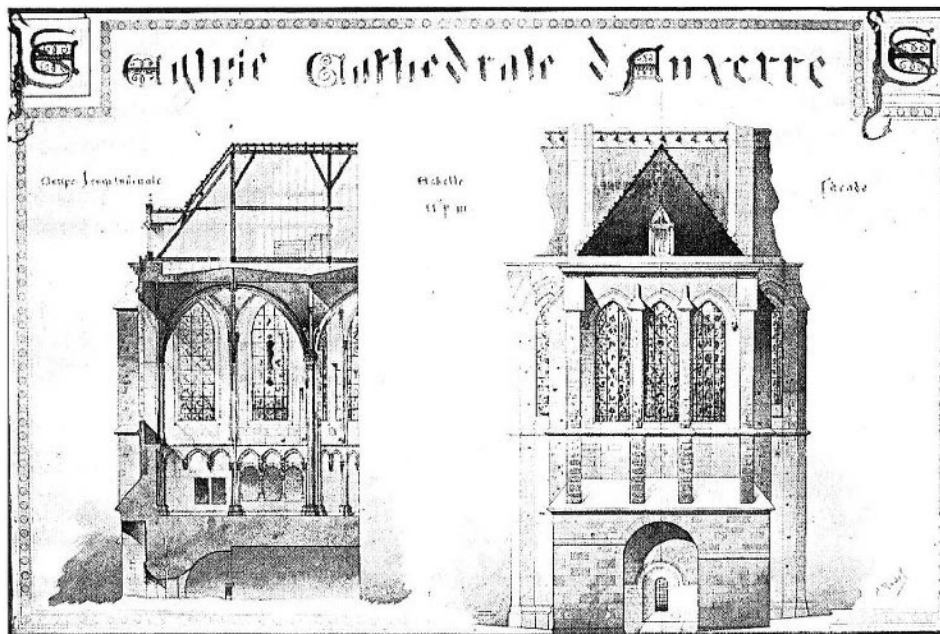
41. Dessins de la chapelle de la Vierge d'après Brunet en 1901



Plan et Coupe

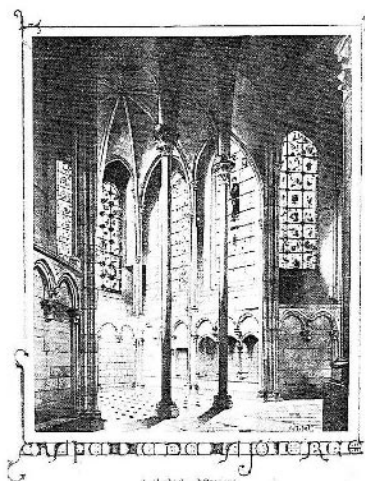


Plans

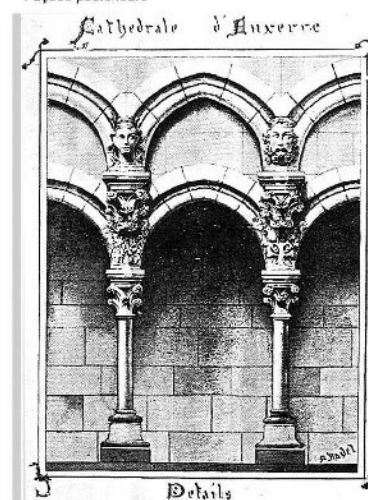


Coupe

Façade postérieure



Perspective de l'intérieur



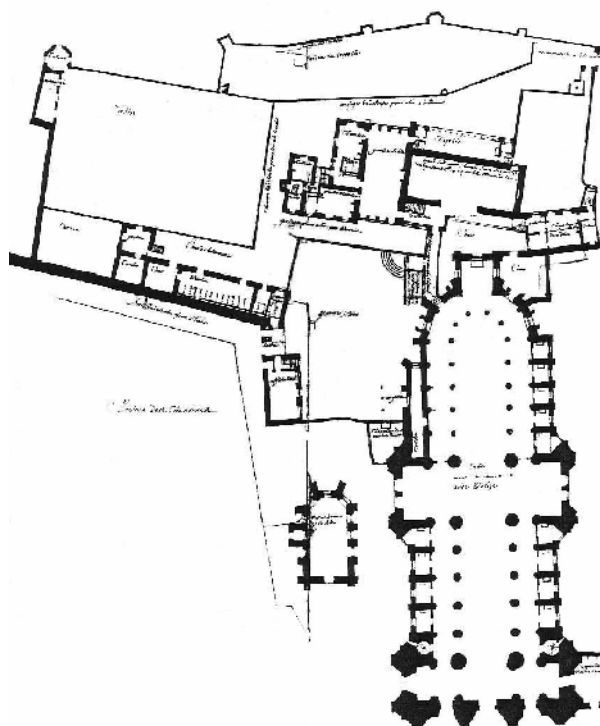
Détails
Detail du Capital

42. Extrait du « Relevé de la chapelle de la Vierge et de ses soubassements » établi par Radel en 1906

II.4 LES ANNEXES DU CHŒUR

Le chœur a été édifié sur les soubassements des cryptes romanes, ce qui ne permit pas d'ajouter au déambulatoire des chapelles rayonnantes. Pourtant, à la hauteur de la première travée du côté nord du déambulatoire, des ouvertures donnent sur une petite chapelle qui fut aménagée entre 1876 et 1879 en chapelle funéraire des comtes de Chastellux, en remplacement de leur mausolée situé dans la chapelle de la Vierge (voir pages 131/132). À la hauteur de la quatrième travée du même côté du déambulatoire, une porte basse communique avec une sacristie en forme carrée correspondant à la troisième et quatrième travée du chœur. Dans la partie méridionale du déambulatoire, au droit des 11^e, 12^e et 13^e travées, s'ouvrent trois chapelles construites entre les axes de ces travées. L'apparence de ces annexes dont l'origine ne paraît pas bien définie, ne correspond pas du tout à la conception impressionnante du chœur. Ceci pourrait expliquer que l'étude de ces annexes ait été jusqu'à présent négligée par les historiens. À la hauteur de la quinzième travée du déambulatoire, donc de la première après son entrée droite, s'ouvre une porte géminée séparée par un trumeau; elle conduit à l'entrée actuelle des cryptes.

En 1998, Bernard Moreau avait publié un plan inédit de la cathédrale (voir ci-après) – le plus ancien jusqu'à présent trouvé, mais non daté. S'appuyant sur certains indices, M. Moreau le date « du milieu de la seconde moitié du XVII^e siècle » (98). Ce plan, qui avait été acquis par les Archives municipales sur l'initiative de M. Guyot, complique encore la situation d'origine des annexes. Au côté nord du déambulatoire se situe le trésor, devenu sacristie en 1749 (voir page 101). Il est représenté dans le plan sous forme d'un rectangle allongé très différent de la forme carrée actuelle. Au côté sud du déambulatoire sont représentées cinq chapelles dont les deux premières se trouvent sur l'emplacement de l'actuelle descente aux cryptes. Faute d'autres preuves, on peut donc formuler l'hypothèse selon laquelle ni la salle rectangulaire du trésor, ni les deux chapelles ne furent réalisées telles qu'elles sont représentées sur ce plan.



43. Plan de la cathédrale, de Notre-Dame-de-la-Cité et du palais épiscopal d'Auxerre établi avant 1683

II.4.1 La sacristie – dite « du XII^e siècle »

La sacristie actuelle, édifice à deux étages sur plan carré dont l'origine est antérieure au chœur gothique, fut construite, d'après Quantin et Porée à la fin du XII^e siècle. Fortin prétend même qu'elle fut bâtie en 1036, sans pourtant nommer sa source. Malgré les intentions initiales de Piéplu de vouloir seulement consolider l'édifice (99), la sacristie fut plus ou moins réédifiée à neuf au cours des années 1872 à 1874 (voir pages 163 et 165).



44. Sacristie du XII^e siècle:
Vue depuis le nord



45. Détail de la voûte du niveau supérieur



46. Pilier central du niveau supérieur

Au niveau supérieur utilisé comme sacristie de la cathédrale, les quatre voûtes qui se réunissent sur un pilier central, ainsi que leurs supports, furent reconstruits en partie en style gothique et en partie en style roman, tandis que les fenêtres furent entièrement refaites en style roman. Au niveau inférieur de l'édifice, aujourd'hui utilisé comme débarras de la préfecture, on trouve encore des voûtes d'arêtes en moellons grossiers dont l'origine paraît dater d'un temps antérieur au chœur gothique.



47. Sacristie du XII^e siècle :
Vue depuis l'est



48. Vue sur la voûte du niveau inférieur



49. Détail de la voûte inférieure

II.4.2 La chapelle du Sacré-Cœur-de-Jésus – ou « de l'évêque »

La chapelle du Sacré-Cœur-de-Jésus, auparavant consacrée à Saint Germain, fut annexée au déambulatoire côté sud, comme les deux chapelles avoisinantes, à une époque postérieure à la construction du chœur gothique (100). Cette chapelle affectée à l'usage de l'évêque jusqu'à la Révolution fut construite dans le prolongement des contreforts 10 et 11, et ce d'après Piéplu, vers la fin du XIV^e siècle (101). Dans son état d'origine, la chapelle était probablement entièrement ornée de peintures dont on retrouve encore des traces partielles. Le lambris avec toiles peintes en partie haute et avec dispositifs de banquettes escamotables en partie basse, dont une partie est encore conservée au coin nord-ouest de la chapelle, recouvre les murs vraisemblablement dès le début du XVII^e siècle. Cette date se déduit d'une analyse du tableau encastré dans ces boiseries et situé au-dessus de la porte d'entrée; il représente *Saül sur le chemin de Damas*. J.-P. Sainte-Marie le date du début du XVII^e siècle (102).



50. « Saül sur le chemin de Damas » (XVII^e siècle)

Le tableau du *Bon-Pasteur* que l'on voit au-dessus de l'ancien retable disparu depuis, représente, d'après Fortin, « un portrait en pied de Mgr. de Cicé, dernier évêque d'Auxerre ». Ceci fait supposer que le retable, ainsi que son estrade de marbre furent installés au XVIII^e siècle. Cette chapelle, aussi nommée du Bon-Pasteur, se trouve actuellement dans un état lamentable. Il y a lieu de croire qu'elle fut la dernière fois restaurée en 1804 par les soins de M. l'abbé Frotier, dernier curé de Saint-Pierre-en-Château d'Auxerre, et auquel on doit le tracé des compartiments du dallage en marbre qui l'ornent encore (103).



51. Détail de la boiserie



52. Détail de la voûte



53. « Le Bon-Pasteur » (XVIII^e s.)

II.4.3 La chapelle Sainte-Catherine-du-Revestiaire – ou « du Trésor »

La chapelle Sainte-Catherine, transformée en trésor de la cathédrale depuis 1749 et située dans le prolongement des contreforts 11 et 12, paraît avoir été construite, d'après Piéplu, à la fin du XIII^e siècle, en fonction de certaines ressemblances de ses éléments constructifs avec ceux du chœur. Cette chapelle, dans laquelle est actuellement exposée une partie des pièces du trésor de la cathédrale, fut entièrement restaurée et aménagée à neuf en 1957 (voir page 198). Elle dispose encore d'une peinture murale évoquant sur plusieurs registres le martyre de sainte Catherine restaurée en 1993/94 (104).

54. Détail d'une clef de voûte



55. Détail d'un chapiteau



56. Peinture murale évoquant le martyre de sainte Catherine

II.4.4 La chapelle Saint-Pierre, jadis « du Grand-Pénitencier »

Cette chapelle, dont plus rien ne rappelle aujourd'hui l'ancienne splendeur, se situe dans le prolongement des contreforts 12 et 13. Elle paraît avoir été construite, toujours d'après Piéplu, au XIV^e siècle, étant donné qu'elle n'offre pas de différence frappante avec la chapelle de l'évêque à quelques nuances près, dans les détails constructifs. La chapelle, qui sert aujourd'hui d'accueil de la cathédrale, était avant la Révolution celle du chanoine « pénitencier » (105).

Au pénitencier en tant que dignitaire du Chapitre incombaient la direction des établissements d'enseignement du diocèse et la nomination de ses maîtres, ainsi que tout ce qui concernait le sacrement de la pénitence et la solution de difficultés pouvant s'élever dans son exercice (106).

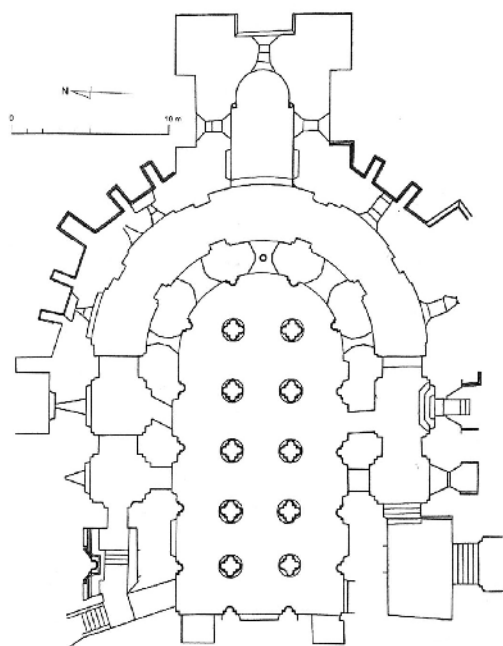
Dans cette chapelle existaient encore en 1865 des fresques emblématiques qui se rapportaient à la pénitence, et avaient été exécutés vers 1666 par les soins du chanoine pénitencier Pierre le Venier (voir pages 87/88). De plus, il y eut un autel fait d'une seule pierre dont « l'antiquité », d'après Fortin, fut certifiée par l'existence de croix aux extrémités et au milieu, marques de sa consécration (107). Rien ne rappelle plus ces décorations.

II.4.5 Les cryptes

Les cryptes romanes, jugées suffisamment solides par les bâtisseurs de Guillaume de Seignelay pour servir d'assiette au nouveau chœur gothique, constituent la seule partie de la cathédrale précédente, édifiée par Hugues de Chalon, évêque d'Auxerre de 999 à 1039, qui subsiste encore.

*L'emploi du mot **cryptes** au pluriel correspond à la tradition locale, attestée par les biographes des *Gesta Pontificum Autissiodorensium*. L'ensemble de cette partie de l'édifice était nommé **cryptae**, tandis qu'un oratoire ou un autel qui s'y trouvait, fut désigné par le terme de **crypta** (108).*

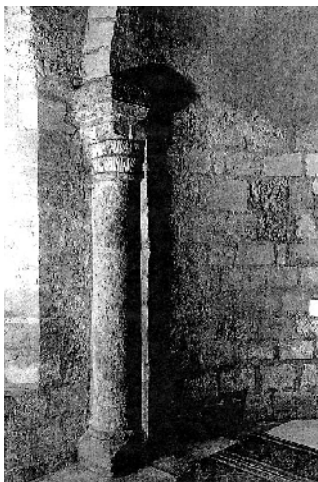
En 1023, la cité d'Auxerre fut ravagée une fois de plus par les flammes et la cathédrale Saint-Étienne fut entièrement détruite. Les *Gesta* fournissent des renseignements relativement précis au sujet de la période de reconstruction de la cathédrale romane et plus spécialement de ses cryptes. « Aussitôt après le désastre, l'évêque commença de la reconstruire entièrement en lui donnant un plus grand périmètre et en utilisant des pierres d'appareil pour la structure voûtée des cryptes, car les murs de l'édifice précédent, moins résistants n'étaient faits que d'un assemblage de très petits moellons ». On peut présumer que les cryptes furent achevées avant 1035, parce que les *Gesta* révèlent que « la construction s'élevait déjà à une assez grande hauteur quand la ville fut la proie d'un second incendie, mais le nouvel œuvre n'eut pas à en souffrir » (109).



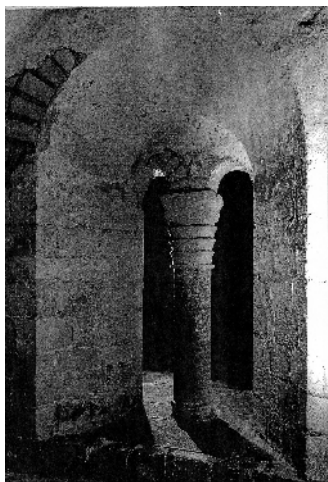
57. Plan archéologique (1994) des cryptes d'après C.E.M.

La construction des cryptes « considérée comme l'une des réalisations les plus typiques des architectes français du XI^e siècle », ne répondait pas en premier lieu à une nécessité cultuelle (110). La principale raison de leur édification consistait de compenser la déclivité du terrain vers l'est pour servir de soubassement de la cathédrale (111). Elles comprennent une salle centrale à trois nefs de six travées, entourée d'un déambulatoire qui s'ouvre à l'est vers une chapelle axiale. La salle centrale est couverte de

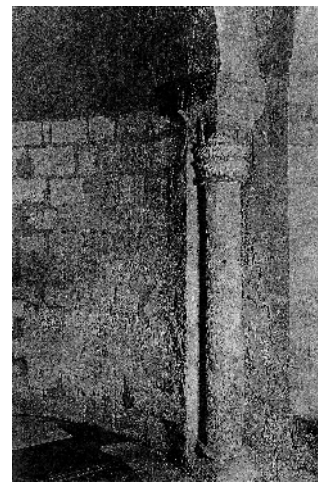
voûtes d'arêtes sur doubleaux, soutenues par des piliers composés. Le déambulatoire est séparé de la salle centrale par d'épais massifs de maçonnerie servant de fondations aux piliers du chœur. Il est également couvert de voûtes d'arêtes sur doubleaux, qui retombent sur des colonnes engagées dans les massifs des murs. La chapelle d'axe est couverte d'une voûte en cul-de-four sur l'absidiole, voûte précédée d'un berceau en plein cintre.



58. Cryptes, chapelle absidiale : arc du cul de four, colonne n., cliché M.H.



59. Cryptes, colonne axiale du déambulatoire côté ouest, cliché M.H.



60. Cryptes, chapelle absidiale : arc du cul de four, colonne s., cliché M.H.

Le plan au sol (voir-ci devant), levé en 1994 par le Centre d'études médiévales d'Auxerre en collaboration avec Harry Titus dans le cadre d'un projet commun d'étude des structures inférieures de la cathédrale, correspond à l'état actuel des cryptes après la rectification d'un certain nombre d'erreurs antérieures.

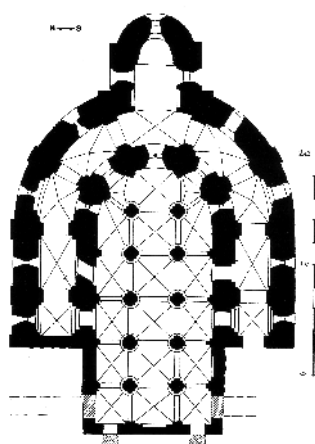
Les parties portantes des cryptes sont construites en moyen et en grand appareil avec des joints en mortier de tuileau rose. Les doubleaux et les voûtes d'arêtes, où l'on voit encore en partie des traces de coffrage, sont enduits de ce même mortier de tuileau ponctuellement recouvert d'un badigeon de chaux blanche (112). Le dallage actuel n'a été établi qu'au cours des restaurations des cryptes par Viollet-le-Duc dans les années 1845-1848 (voir pages 137-139).

Quant à la chapelle d'axe, son absidiole était à l'origine arrondie à l'extérieur comme à l'intérieur. Lors de la construction de la chapelle absidiale du chœur gothique, on l'entoura d'un massif de maçonnerie rectangulaire pour y fonder les murs gouttereaux de la chapelle Saint-Alexandre, aujourd'hui chapelle de la Vierge (113). La voûte en berceau plein cintre de la chapelle d'axe des cryptes est ornée de la fameuse fresque du Christ à cheval et le cul-de-four de l'absidiole d'une fresque du Christ en majesté. Au sujet de l'analyse de ces fresques, ainsi que de celles figurant des rinceaux et des frises géométriques trouvées dans le déambulatoire, il convient de se reporter à l'œuvre fondamentale *Peindre à Auxerre au Moyen Âge, IX^e – XIV^e siècles. Dix ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain et à la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre* édité sous la direction de Christian Sapin en 1999 (114).

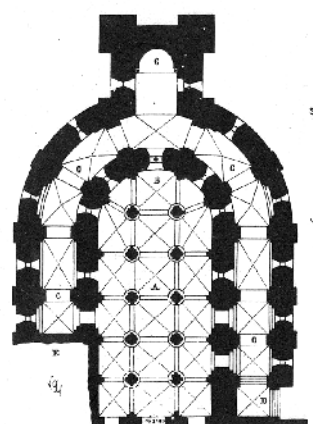


61. Cryptes, vue générale des peintures de la partie orientale, cliché C.E.M.

Les cryptes, outre la fonction de fondation du chœur de la cathédrale supérieure, n'étaient pas destinées à abriter le corps d'un saint, mais elles étaient utilisées pour les offices de plusieurs autels, dont celui de la Trinité, qui avait donné son nom à la chapelle d'axe. Les accès à ces lieux saints sont encore un casse-tête pour les chercheurs. D'après le résultat obtenu par les fouilles récentes menées à l'initiative du Centre d'études médiévales d'Auxerre, ces accès n'aboutissaient pas aux extrémités occidentales de la salle centrale, comme souvent supposé. On y entre actuellement par une suite de marches établies sur le côté méridional des cryptes. Un deuxième escalier, aménagé en 1926 (voir pages 180/181), existe au côté nord-ouest des cryptes; on voit encore, en empruntant cet escalier, les traces d'un ancien couloir d'accès qui, d'après René Louis, aboutissait à la dernière travée occidentale au côté nord de la salle centrale. Il supposa l'existence d'un couloir d'accès semblable au côté sud de la salle centrale (115) (voir plan ci-après). D'après Viollet-le-Duc, un seul escalier subsistait à son époque au côté sud (« D »), mais d'après lui, il y avait « tout lieu de croire qu'il s'en trouvait un autre en « E », donc au côté nord-ouest du déambulatoire des cryptes (116) (voir plan ci-après). Il reste à souhaiter que les recherches envisagées par le Centre d'études médiévales d'Auxerre réussissent à éclaircir cette situation.



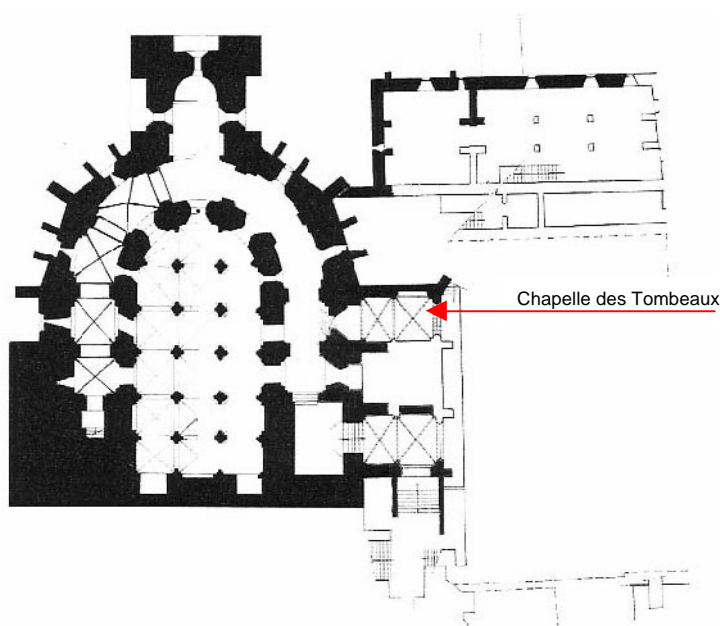
62. Plan des cryptes d'après René Louis



63. Plan des cryptes d'après Viollet-le-Duc

II.4.6 La chapelle Saint-Barthélemy – ou « des Tombeaux »

Au côté méridional du déambulatoire des cryptes se situent deux ouvertures qui mènent aux annexes construites à une époque postérieure à l'église souterraine. Il s'agit des entrées de deux chapelles latérales dont l'une, la plus à l'est, nommée « chapelle des Tombeaux », est restée accessible. Cette chapelle fut déblayée lors des travaux de restauration des cryptes par Viollet-le-Duc en 1845 (voir pages 138/139). Ses deux voûtes quadripartites reposent sur des nervures qui sont supportées par des colonnettes fasciculées. La chapelle sert aujourd'hui à entreposer, entre autres, de fragments de sculptures. D'après Piéplu, elle semble dater de la fin du XIV^e siècle, d'après certaines ressemblances de style avec la chapelle du Bon-Pasteur située au-dessus. Dans un rapport de *l'Annuaire de l'Yonne* de 1846, son origine fut datée du XIII^e siècle (117), ce qui paraît être prématuré compte tenu de l'avancement de la construction du chœur gothique.



64. Plan des cryptes d'après Bruno Decaris

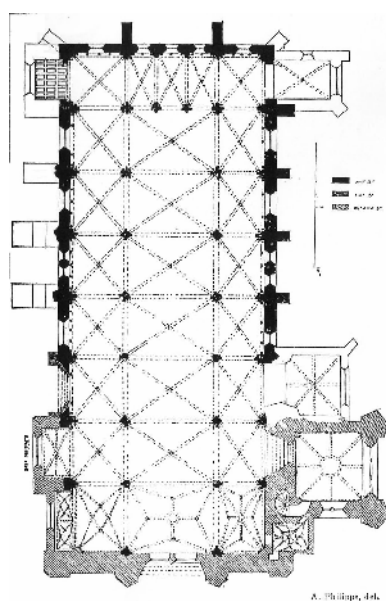
II.5 LA DESCENDANCE DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'AUXERRE

Les dispositions ingénieuses et harmonieuses du chœur de la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre permettent de le qualifier comme l'un des « deux nouveaux centres » sur le territoire d'expansion de l'architecture gothique de la France, l'autre étant la cathédrale Saint-Étienne de Bourges, commencée vers 1195. D'après Kimpel et Suckale « les nouvelles tendances vers une structure délicate » réalisées à la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, ainsi que lors de la reconstruction de la basilique de Saint-Denis au diocèse de Paris ne sont guère imaginables sans que leurs maîtres d'œuvre n'aient été inspirés par le chœur de la cathédrale d'Auxerre (118). Cependant, l'influence immédiate des innovations de sa structure architecturale se reflète dans maintes églises édifiées au XIII^e siècle sur le territoire bourguignon et ses environs. Celle-ci se reconnaît en première ligne à travers l'utilisation du système du mur dédoublé en combinaison avec l'audacieuse technique des colonnettes en-délit. Par la suite, quelques exemples typiques du proche voisinage d'Auxerre seront apportés à l'appui de cette affirmation.

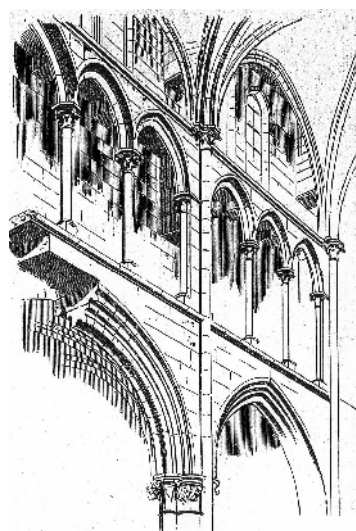
II.5.1 La collégiale Saint-Martin de Clamecy

La collégiale Saint-Martin de Clamecy, d'abord placée sous le vocable de saint Potentin, et depuis 1438, sous celui de saint Martin, fut commencée quasi en même temps que le chœur de la cathédrale d'Auxerre. Elle ne fut achevée que vers le début du XVI^e siècle. Du fait de son passé historique, l'église de Clamecy forme « une sorte de trilogie architecturale » avec les cathédrales d'Auxerre et de Nevers. A Clamecy, on distingue plusieurs campagnes de construction dont la première, commencée vers 1215, fut probablement dirigée par le maître d'œuvre d'Auxerre qui reprit le système innovateur qu'il avait déjà utilisé antérieurement (119).

L'ensemble de la collégiale Saint-Martin, de plan rectangulaire se compose d'une nef de sept travées barlongues et de deux bas-côtés d'inégale largeur en angle droit aboutissant à un chevet plat.



65. Plan de l'église d'après A. Philippe



66. Triforium de la nef d'après Viollet-le-Duc

L'élévation tripartite de l'église est composée de grandes arcades en tiers-point surmontées d'un élégant triforium et d'une galerie devant les fenêtres hautes. Le triforium est composé de trois arcs en tiers-point soutenus par de fines colonnettes en-délit qui ressemblent à celles de la cathédrale d'Auxerre. Le triforium est couvert de dalles formant galerie devant les fenêtres hautes qui se détachent des formerets, de sorte que ceux-ci retombent sur les rebords de cette galerie. Cette dernière est couverte au chevet par un dallage et dans le reste de l'église par des voûtains en berceau qui suivent les tracés des formerets. Dans la partie du XIII^e siècle des bas-côtés, on retrouve le principe de construction d'un mur dédoublé créé par une galerie située devant les fenêtres collatérales. Le soubassement de cette galerie est orné d'arcatures aveugles dont les arcs en plein cintre ou surbaissés sont soutenus par des culs-de-lampe décorés de feuillages.

La nouvelle structure réalisée initialement à Clamecy se reflète d'abord dans l'élégante technique en-délit issue d'Auxerre, avant d'atteindre son accomplissement dans une technique plus solide provenant du modèle de la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Nevers. Au chevet de Saint-Martin de Clamecy apparaissent encore, dans les angles des piliers cantonnés, des colonnettes en-délit détachées qui supportent les nervures des voûtes. Le passage à une structure plus solide entraîna dès 1220 l'abandon

de la technique en-défilé et plus tard également celle du mur dédoublé inspiré d'Auxerre (120). À Clamecy, on introduisit de plus une alternance de piliers cylindriques cantonnés et de piliers monocylindriques flanqués seulement d'une colonne du côté du collatéral, afin de différencier le chœur de la nef. Le jubé, qui enjambe la première travée du chœur, ne fut construit qu'en 1840 pour stabiliser l'édifice dont les murs se trouvaient déjà fortement écartés au XVI^e siècle (121).



67. Vue de l'église depuis le sud-ouest



68. Vue de la nef vers l'est



69. Détail du triforium et de la galerie haute côté sud-est



70. Détail de la 4^e et 5^e travée côté sud

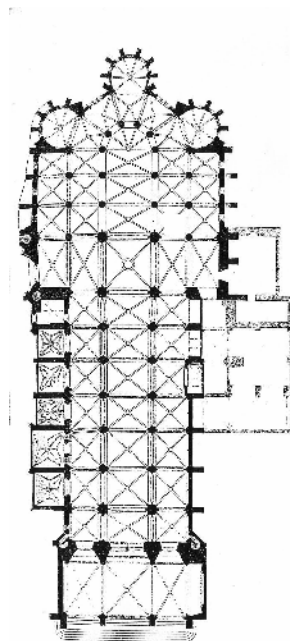
II.5.2 La collégiale Notre-Dame de Semur-en-Auxois

À première vue, l'élévation tripartite du chœur de l'église Notre-Dame de Semur-en-Auxois paraît être une variante du chœur de la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre. D'abord prieuré bénédictin, Notre-Dame de Semur fut reconstruite sur de vastes proportions en 1065 et devint église paroissiale en 1154. L'église actuelle, qui devint collégiale en 1739, fut entièrement rebâtie aux XIII^e et XIV^e siècles en deux campagnes de construction. Les travaux furent probablement commencés au chœur entre 1220 et 1225 et suspendus vers 1250 au niveau de la quatrième travée de la nef. Ils furent repris au XIV^e siècle avec l'allongement de la nef de trois travées, ainsi que la construction de la façade flanquée de deux tours et précédée d'un porche ouvert. Au-dessus de la croisée du transept, on éleva le clocher octogone (122). L'ensemble de l'église se compose, après le porche, d'une nef de sept travées avec des bas-côtés, d'un transept à double travée dans chaque croisillon et d'un chœur de trois travées couvertes, comme à Auxerre, de voûtes barlongues quadripartites qui aboutissent au chevet dans une voûte à cinq pans.

Les trois doubles collatéraux à gauche et à droite du chœur précèdent un déambulatoire de cinq travées trapézoïdales qui s'ouvrent à trois chapelles en forme de fer à cheval.



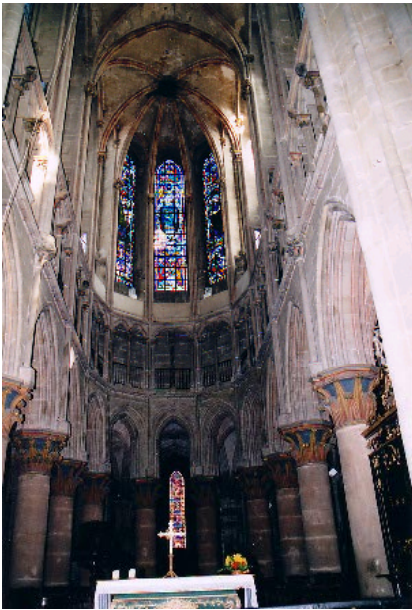
71. Vue de l'église depuis le sud-est



72. Plan d'après Pierre de Truchis

Comme au sanctuaire de la cathédrale d'Auxerre, des piliers cylindriques reçoivent les arcs des arcades, assez aiguës dans les trois travées du chœur et très surhaussés au chevet, ainsi que les colonnettes soutenant les nervures des voûtes. Les arcades sont surmontées d'un triforium composé d'arcatures géminées dont les arcs trilobés sont soutenus, dans les deux dernières travées et autour du chevet, par d'élégantes colonnettes en-délit dont les chapiteaux à crochets supportent sur leurs tailloirs des têtes sculptées. Au-dessus du triforium s'élève l'étage des fenêtres hautes, dont la structure en mur dédoublé permet à l'architecte de créer autour du chœur une couronne de lumière similaire à celle du chœur de la cathédrale d'Auxerre. La disposition des verrières se distingue par des lancettes géminées sur appui surmontées d'une rose sous les archivolttes en tore aux trois premières travées, suivie de cinq lancettes allongées au chevet. La galerie située devant les fenêtres hautes est de façon visible séparée du triforium par un bandeau qui devient appui en forme de cul-de-lampe pour les colonnettes supportant les formerets.

La particularité de l'élévation de la collégiale de Semur se reflète dans la hauteur audacieuse de la zone des fenêtres hautes, hauteur qui correspond à la somme des hauteurs des grandes arcades et du triforium. De cette façon, l'architecte réussit à accentuer la zone de luminosité au-dessus du chœur, au détriment de la stabilité de l'ensemble. Branner voit dans cette audace une affinité spirituelle entre les maîtres d'œuvre de Semur et d'Auxerre, ou même l'influence directe de celui d'Auxerre (123). Les risques statiques de cette solution furent reconnus au plus tard au XIV^e siècle, lorsqu'on fut obligé de restaurer la nef à la suite d'un désastre survenu à l'église, désastre dont les causes sont encore mal connues (124). On modifia alors l'ordonnance de la nef en ramenant la zone supérieure du mur dédoublé vers la zone des grandes arcades en supprimant le triforium, réalisant ainsi l'état dans lequel l'église se présente encore aujourd'hui.



73. Vue du chœur vers l'est



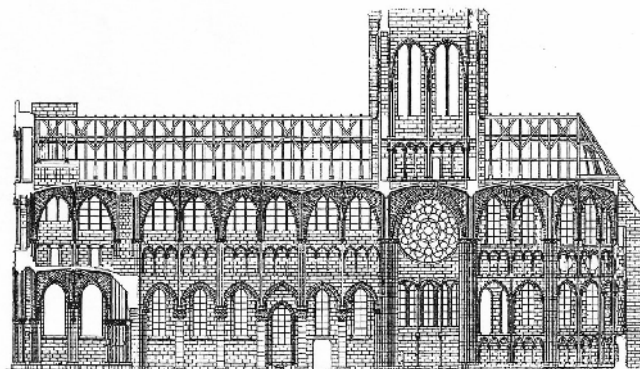
74. Détail de la retombée des nervures



75. Travées du chœur côté nord

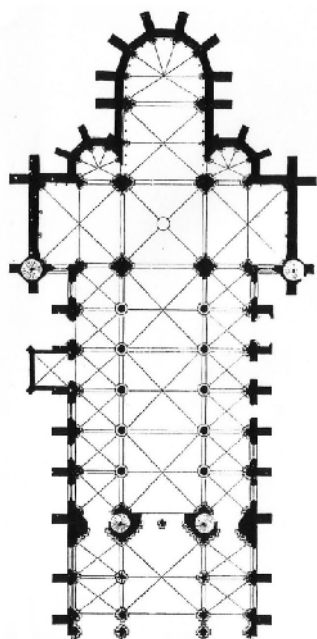
II.5.3 L'église Notre-Dame de Dijon

L'église paroissiale Notre-Dame de Dijon constitue certainement le modèle le plus parfait des descendances du chœur de la cathédrale d'Auxerre. Succédant à l'église romane, nommée alors Notre-Dame de l'Apport ou du Marché, l'église gothique fut entièrement reconstruite vers la fin du premier quart du XIII^e siècle. L'histoire de sa construction n'est que peu documentée. Deux documents cités par Vallery-Radot en 1928 lui servirent de points de repère pour situer approximativement le début des travaux avant 1229 et leur achèvement quelques années avant 1240. En 1250, on travaillait encore à la décoration de Notre-Dame. Sa consécration n'eut lieu qu'en 1334 (125), l'année même au cours de laquelle le maître-autel du chœur de la cathédrale d'Auxerre fut consacré. Branner présuma que l'église Notre-Dame fut reconstruite d'un seul jet durant les années 1220 à 1245 (126). L'édifice comprend une nef de six travées, couvertes de voûtes sexpartites, et flanquée de bas-côtés en travées de forme carrée; elle est précédée d'un porche du même principe et dont l'étage forme tribune. La nef est suivie d'un transept dont la croisée est surmontée d'une tour lanterne et dont les croisillons à deux travées sous voûte sexpartite s'ouvrent vers deux chapelles en forme d'hémicycle, puis d'un chœur de deux travées sous voûte sexpartite se terminant par un chevet simple polygonal.

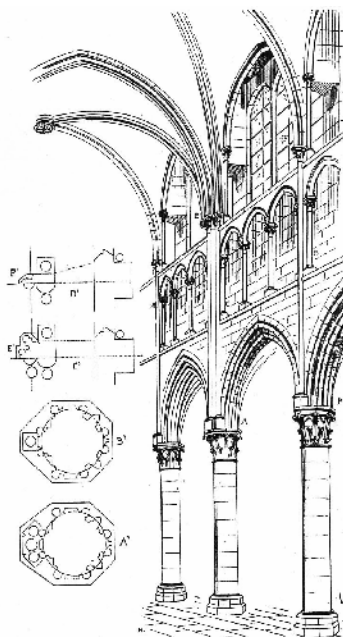


76. Coupe longitudinale d'après Baudot et Perrault-Dabot

Il est impossible de décrire l'élégance et la finesse de l'église Notre-Dame de Dijon en quelques lignes, en raison des analogies multiples de ses structures qui allaient bien au-delà des influences du chœur de la cathédrale d'Auxerre, notamment par certaines ressemblances avec les transepts des cathédrales de Laon et de Soissons, ainsi qu'avec l'église de Moret-sur-Loing ou l'abside de l'église Saint-Yved de Braïne (127).



77. Plan d'après Valléry-Radot



78. Vue d'une travée de la nef d'après Viollet-le-Duc

Pour aller plus dans le détail de la structure architecturale de Notre-Dame de Dijon ou de l'histoire même du monument, il convient de se reporter aux passages relatifs à cette église décrits par Viollet-le-Duc dans son « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle », à la monographie descriptive intitulée « L'église Notre-Dame de Dijon » écrite par Eugène Fyot en 1910, ou au rapport « Notre-Dame de Dijon » de Jean Valléry-Radot à l'occasion du Congrès archéologique de France tenu à Dijon en 1928.

Cette église est une des plus solides réalisations architecturales utilisant le principe du mur dédoublé en combinaison avec des colonnettes en-défilé. L'architecte s'est laissé certainement inspirer par l'audacieuse structure du chœur de la cathédrale d'Auxerre, mais évite les risques qui s'y trouvaient alors. L'exécution du système de contrebutement se trouva mieux équilibrée du fait d'une pente plus raide des arcs-boutants et une charge plus efficace aux sommets des contreforts (128). Les analogies entre les deux édifices peuvent être fondées au mieux sur les élévations tripartites du chœur de la cathédrale d'Auxerre et sur les travées de la nef de Notre-Dame de Dijon. Comme à Auxerre, l'élévation dijonnaise se décompose en une zone de grandes arcades et un élégant triforium au-dessus duquel se situe une galerie de circulation située devant les fenêtres hautes. Même s'il y a des différences entre ces parties des deux édifices, ce qui explique partiellement par leurs dimensions différentes, les ressemblances de

leurs caractères essentiels restent bien évidents par la création du mur dédoublé au niveau des fenêtres hautes, ainsi que par l'application du système de sveltes colonnettes en-délit soutenant les nervures des voûtes. Branner attribue également l'idée d'origine des voûtes sexpartites, initialement prévues aussi à Auxerre, au maître d'œuvre auxerrois, ainsi que l'idée de la création de l'élégant triforium composé de trois arcs en tiers-point soutenus par de fines colonnettes en-délit (129).



79. Vue de l'église depuis le sud-ouest



80. Vue de l'église depuis l'est



81. Contrebutement côté sud



82. 2^e travée de la nef côté nord